

## Compte-rendu des 14es Rencontres de Pharmacologie Sociale

Toulouse, le 28 novembre 2012

Comme d'habitude, le grand Amphithéâtre de la Faculté de Médecine de Toulouse était comble pour écouter Martine Ruggli, pharmacienne d'officine FPH et chef du département « collaboration inter-disciplinaire » de PharmaSuisse, la société suisse des pharmaciens. Le sujet était d'actualité : « *Recherche sur les médicaments financée indépendamment des firmes : utopie ou nécessité sanitaire !* ».

Après avoir souligné les fréquentes insuffisances des pré-requis pour la mise sur le marché d'un médicament (comparaison à un placebo ou comparaison à un autre médicament ou une efficacité voisine, difficultés pour mettre en évidence des différences, problèmes posés par la transférabilité des essais...), la conférencière a discuté les difficultés de l'innovation pharmaceutique, les problèmes posés par de nombreux essais cliniques (auteurs fantômes, faux incitatifs, problème de la transparence des données...).

Elle a ensuite formulé trois propositions :

1-exiger la publication de toutes les études à l'exemple de [www.ClinicalTrials.gov](http://www.ClinicalTrials.gov),

2-exiger la démonstration d'un vrai progrès thérapeutique,

3-promouvoir la recherche clinique indépendante. En ce sens la conférencière a pris comme exemples trois essais cliniques dont BIP31.fr a souvent parlé : l'étude ALLAHT montrant la supériorité des diurétiques dans l'hypertension artérielle, l'essai WHI de substitution dans la ménopause qui a mis en évidence le risque d'accidents vasculaires cérébraux, de complications thrombo-emboliques et de cancers du sein sous médicaments de substitution de la ménopause et l'étude CATIE qui a comparé sans démontrer de supériorité les nouveaux neuroleptiques aux anciens.

Il convient aussi d'encourager certaines initiatives comme la loi de financement de la recherche publique de 2009 aux Etats-Unis ou le fait qu'en Italie 5% de dépenses de marketing promotionnelles soient versées dans un fonds dédié à la recherche indépendante (malheureusement cette initiative intéressante a été abandonnée en 2011)... L'appel à projet 2012 de l'ANSM est aussi une bonne initiative.

La conférencière a aussi évoqué l'intérêt des cercles de qualité médecins-pharmaciens en présentant leur mode de fonctionnement et leurs conséquences, comme, par exemple, l'amélioration de l'efficacité et de la sécurité de la prescription médicale, la diminution des coûts en médicament par patient. Elle a enfin évoqué une nouvelle force qui peut faire pression dans le paysage médicamenteux actuel : les patients qui se regroupent sur des réseaux sociaux spécifiques.

Rendez-vous en 2013.